

EXTRAITS DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **ET FAITS MARQUANTS** **Mai à juillet 2022**

Bâtiments communaux

Le Conseil communal a validé l'offre de SouTra SÀRL pour la création d'une plateforme élévatrice dans le bâtiment scolaire qui permettra le déplacement des personnes à mobilité réduite dans les différents étages.

Personnel communal

Le Conseil communal a validé plusieurs engagements temporaires au sein du personnel communal :

- Mme Florence Perroud de Salvan pour un remplacement de congé maternité au sein de la crèche/UAPE,
- M. Santosh Bochatay de Vernayaz pour une durée d'une année en qualité de stagiaire auprès de la crèche/UAPE dès le 8 août 2022,
- M. Alan Jordan de Vernayaz en qualité d'apprenti agent d'exploitation au sein des Travaux Publics dès le 1^{er} août 2022,
- Mme Helena Bori de Vernayaz pour une durée de six mois en qualité d'agente d'entretien.

Mme Claire Léontine Ewalla ayant décidé de démissionner du poste de patrouilleur coach, le poste a été mis au concours et Mme Olivia Imboden a été engagée dès la rentrée d'août 2022.

Finances communales

Les comptes 2021 de la Paroisse de Vernayaz, de la Bourgeoisie de Vernayaz et de la Municipalité de Vernayaz ont été acceptés par le Conseil communal et approuvés par l'Assemblée primaire.

L'emprunt de Fr. 4 mios auprès de Postfinance arrivant à échéance au 30 juin 2022, celui-ci a été remboursé dans son intégralité par la Commune.

L'Assemblée primaire, lors de la séance du 14 juin 2022, a validé le prêt de Fr. 2 mios pour une durée de trois ans maximum à la Fondation St-Jacques.

Sécurité publique

Au vu de la sécheresse constatée et du risque élevé d'incendies, un mandant a été donné à l'entreprise SOS Surveillance afin d'effectuer des rondes de contrôle dans les zones à risques.

Propriétaires de chiens

Un propriétaire de chien ne s'étant pas acquitté de l'impôt sur les chiens 2021, le Conseil communal a donc prononcé une amende (du double du montant de l'impôt) à son encontre.

Commission d'apprentissage

Le Conseil communal a pris connaissance du rapport des visites réalisées en 2022 au nouveaux apprentis de 1^{ère} et 2^{ème} année. 21 apprentis sont en formation sur la Commune de Vernayaz.

Manifestations

Le Conseil communal a accordé les autorisations suivantes :

- Organisation du tournoi de la Fête-Dieu les 15 et 16 juin par le FC Vernayaz,
- Organisation du concert du Chœur d'enfants les 10 et 11 juin 2022,
- Organisation du concert d'été de l'Echo du Trient le 24 juin 2022,
- Organisation du « Défi des Gorges du Trient » le 20 août 2022,

Sociétés locales

Le Conseil communal a eu le plaisir d'être informé de la nomination d'un nouveau comité de Carnaval.

L'offre de Realsport pour le remplacement des deux abris pour joueurs du FC Vernayaz a été validée par la Conseil communal.

Génération et affaires sociales

Le 2 juin 2022 a eu lieu la première rencontre avec les nouveaux citoyens retraités. Les échanges ayant été fructueux, celle-ci sera reconduite ces prochaines années.

Nonagénaires

Une délégation du Conseil a eu le plaisir de rencontrer M. Bertrand Délez pour célébrer ses 90 ans.

Constructions

Différentes décisions ont été prises par le Conseil communal en matière de constructions :

- une transformation de maison villageoise avec changement de chauffage,
- une construction de maison individuelle,
- un mandat de répression,
- une construction de couvert avec dérogation aux limites,
- une rénovation d'escaliers extérieurs,
- une modification des ouvertures en façade,

Ces informations sont fournies à titre indicatif. Seule la notification officielle fait foi.

- la construction de 3 immeubles,
- trois annonces de travaux (remplacement de haie, changement de porte de garage, aménagements extérieurs, etc.),
- quatre annonces d'installations solaires.

Gestion des déchets

Le Conseil communal a amendé sept personnes pour non-respect des dispositions réglementaires en matière de déchets (dépôt de déchets dans des sacs non officiels, dépôt de déchets sur la voie publique, etc.).

Eau potable

Les travaux de génie civil pour la construction de la station de filtration de l'arsenic ont été adjugés à l'entreprise Gaston Moret SA.

Réseaux d'eau de Gueuroz

Dans le cadre de la rénovation complète des réseaux d'eau potable et des eaux usées dans le hameau de Gueuroz, les mandats suivants ont été adjugés :

- Boffetti Terrassement SÀRL pour les travaux de génie civil,
- Charly Gaillard et fils SA pour les travaux d'appareillage

Bourgeoisie

Dans le cadre de la construction du nouveau couvert, les mandats suivants ont été adjugés :

- Georges Morisod SA pour la charpente,
- VonRo Cerdeira SA pour les échafaudages,
- Pierre Tacchini Sàrl pour la couverture,
- Inoxa SA pour la création de la cheminée,
- Pascal Gay-Balmaz Sàrl pour le crépissage des façades,

Lors de la séance du 14 juin 2022, l'Assemblée bourgeoisiale a accepté un crédit supplémentaire d'un montant de Fr. 60'000.- pour la rénovation du boulodrome.